

Enrôlement des électeurs en vue des scrutins de 2018 et 2020 au Burundi

PANA, 31 janvier 2018 - L'enrôlement des électeurs en vue des futurs scrutins du 08 au 17 février prochain au Burundi Bujumbura, Burundi - L'enrôlement des électeurs, en vue du référendum populaire sur le projet de nouvelle Constitution amendée et des élections générales de 2020, débutera le 8 février prochain et se poursuivra jusqu'au 17 février dans 3.828 centres, selon un arrêté publié mercredi par la Commission électorale nationale indépendante du Burundi (CENI).

L'autorité électorale nationale prévoit de délivrer une carte unique aux candidats qui se seront fait inscrire au référendum populaire de mai prochain et aux élections générales de 2020. Les préparatifs du référendum ont commencé le 12 novembre dernier par le lancement officiel de la campagne d'explication des 89 propositions d'amendement de la Constitution post transition de 2005, puis la mise en place des décomptes provinciaux et communaux de la CENI. Le passage du quinquennat au septennat présidentiel, ainsi que la création d'un nouveau poste de Premier Ministre, "chef du Gouvernement", sont parmi les propositions majeures dans le projet de la nouvelle Constitution nationale. Au Burundi, un climat socio-politique tendu persiste depuis les précédentes élections générales de 2015, controversées et marquées de violences. Des leaders de l'opposition en exil et ceux de l'intérieur du pays se sont retrouvés, les 29 et 30 janvier dernier, à Nairobi, au Kenya, "pour harmoniser les positions" contre les formes constitutionnelles en cours, à leurs yeux, "inopportunes", tant que persiste le contentieux électoral de 2015. Le nouveau "front uni" de l'opposition burundaise entend encore "tout faire" pour ramener le pouvoir burundais à la table des négociations. Le communiqué final de la rencontre de Nairobi appelle les garants de l'Accord de paix d'Arusha, notamment les Nations unies, l'Union africaine, l'Afrique du Sud et la sous-région à amener le pouvoir burundais à souscrire à un dialogue inclusif de toutes les parties prenantes de la crise burundaise.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});